C.R. DES AFFAIRES SOCIALES
REUNION DU 13 JANVIER 2023 AU HAILLAN

Présents : Mme Marie-Ange AYRAULT GUILLORIT, Mme Sylvie PEPIN, M. Bernard LAGARDE
Excusés : Serge AUBLANC, Alain BLOT, Saïd ENNJIMI
Assistent : Mme Marie-Laure NADAL, M. Guillaume LATRILLE.

Mme Marie-Ange AYRAULT GUILLORIT, Secrétaire Générale de la LFNA, accueille les participants et les remercie de leur présence pour cette 1ère réunion de cette commission nouvellement créée.
Elle rappelle que cette commission a pour objet de venir en aide aux clubs ayant subi des avaries (incendie, orage par exemple) ou aux pratiquants ayant subi des blessures graves ayant entraîné des situations difficiles financièrement ou professionnellement.

Demandes reçues :

Joueur du FC Périgny gravement blessé (match départemental – septembre 2021)
La Ligue propose de rencontrer la victime afin de lui proposer un accompagnement juridique pour tenter de couvrir l'ensemble des frais de reconstruction, restant à ce jour à sa charge.

Joueur du FC St Brice sur Vienne gravement blessé (match départemental – septembre 2021)
Dossier mis en instance dans l'attente du procès-verbal du District de la Haute Vienne mentionnant la validation de l'aide ainsi que le montant accordé au joueur.

Arbitre régional - véhicule de location vandalisé.
Intervention du district sur ce dossier : OUI.
Suite à la réception du procès-verbal du District de la Vienne, mentionnant l'aide apportée, la Commission valide l'attribution d'une aide complémentaire d'un montant équivalent.

Jeune Arbitre départemental - véhicule de prêt accidenté – non-intervention de l'assurance
Dossier mis en instance dans l'attente d'une éventuelle décision du district de Gironde.

Clubs de Ribérac et de Vanxains (District Dordogne Périgord) – dégâts occasionnés au club-house par les orages de grêle du 20/06/2022
La Commission valide l'attribution d'une aide aux deux clubs, d'un montant équivalent à celui apporté par le district Dordogne Périgord.

Marie-Ange AYRAULT GUILLORIT,
Secrétaire Générale de la LFNA